



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 17 mars 2025

début : 16h17

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Muriel Preti
MM. Roland Galley, Grégoire Favre, Pierre Jordan et
Michel Rochat

Demande de soutien

de répondre négativement à la demande de soutien de l'Echo du Chêne à Aubonne.

Incendie Luquiens Gaston

de prendre en charge momentanément les frais de logement de M. Luquiens.
d'adresser un courrier de remerciements au SDIS Oron-Jorat et autres intervenants pour leur travail.

Réfection RC 638 / Les Cullayes - Mézières

de transmettre l'annonce de futurs travaux sur la RC 638 aux propriétaires riverains pour savoir s'ils ont des travaux prévus cette année ou prochainement qui nécessiteraient une ouverture sur cette route.

Décorations de Pâques

de remercier le collaborateur de la voirie qui a réalisé les nouvelles décorations de Pâques.

POCAMA

d'autoriser l'Association Jorat Souviens-toi à organiser ses marchés annuels sur la Place du Temple à Mézières les samedis 10 mai et 14 juin 2025 et de leur délivrer un permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques (vin, bière, cidre) entre 10h00 et 15h00.

Ordonnance pénale

de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre d'un propriétaire de véhicule qui a stationné sur la place de parc N°10 du parking du cimetière de Mézières le 11 mars 2025. Selon la mise à ban existante, les places No 7 à 11 sont réservées uniquement aux visiteurs du cimetière de Mézières.

Avis d'infraction

de maintenir l'avis d'infraction N°08/2025 de Fr. 120.00.

Parcelle N°66

de dater et signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) concernant la pose de 45 m2 de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de l'habitation.

Parcelle N°4455

de dater et signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) concernant la pose de 28 m2 de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de l'habitation.

CAMAC 231459 / Dériaz Jonathan et Christelle

de valider les choix retenus dans le cadre de la construction d'une villa, avec garage et couvert, à Ferlens :

- couverture : tuile Swiss TL 10, rouge-naturel, selon échantillon déposé par Prologis Sàrl,
- stores : Ral 9006 matt - aluminium
- avant-toits : Sikkens N° g1.18.82T
- fond de façade et soubassement : Marmoran N° Terra 18

de prendre acte que la ferblanterie sera en zinc et le garage en bois autoclavé.

CAMAC 224598 / Colomb Denis et Jocelyne

tenant compte du rapport de visite du 17 mars 2025, de délivrer le permis d'habiter/d'utiliser suite aux travaux d'assainissement énergétique de la toiture et installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le bâtiment ECA 262.

Reptiles du Monde SA

de refuser la pose temporaire de banderoles publicitaires pour l'exposition de reptiles vivants à Villeneuve.

Demande de stockage temporaire de poteaux électriques

tenant compte du parcage des remorques des jeunesses et que cette zone sera utilisée lors de la cantonale des pompiers, de répondre négativement à la demande de stockage temporaire de poteaux électriques sur la place aux Maraîches.

Connaissance 3 / Université des Seniors

de ne pas donner suite à l'offre reçue.

Fouilles / Fibre optique

tenant compte du dossier reçu, d'autoriser la société Innov Construction à faire les fouilles projetées entre les Chardouilles et jusqu'au quartier de la Biolaire.

Demandes de location

- d'accepter la demande d'un particulier pour la salle des Enfants Bourgeois le samedi 14 juin 2025.
- d'accepter la demande de location d'Art Danse Studio, pour la Grande salle de Mézières le vendredi 15 août 2025.
- d'accepter la demande de location de la jeunesse de Mézières pour la Grande salle de Mézières le samedi 13 septembre 2025.

Au nom de la Municipalité

 Le Syndic Patrick Emery		 La Secrétaire Valérie Pasteris
---	--	--

⇒ prochaine séance municipale le 24 mars 2025